

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT</b> <b>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</b>  <b>Séance du 06 février 2019</b>
<u>Nombre de Conseillers :</u>  En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 3 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CIAS-08/2019</b>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le six février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 31 janvier 2019</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Carine LAVAL, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON (pouvoir à AG CHATAGNAT) Céline FILET, Martine FONTE (pouvoir à MC FIGUET), Marie-Antoinette SIMON (pouvoir à M COUZON), Monsieur Jean VIOLLET.</p> <p>M Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>

**OBJET : FINANCES – Subvention ADMR de Seyssel 2019**

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que l'ADMR, antenne de Seyssel, a adressé une demande de subvention afin de poursuivre ses actions en 2019. Il propose qu'une subvention soit allouée à l'ADMR, antenne de Seyssel selon le même principe que celle de Frangy, comme l'an dernier, à savoir : à 3,15€ par habitant de l'ancien canton de Seyssel soit :

$7\ 235 \text{ habitants} \times 3,15\text{€} = 22\ 790,25\text{€}$

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** d'allouer une somme de 22 790,25€ à l'ADMR de Seyssel,  
**CONFIRME** que ces crédits sont inscrits au budget principal 2019, compte 6574,  
**CHARGE** les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président,  
**André Gilles CHATAGNAT**

  
